

# La retraite « chemin du pouvoir » sur le travail ?

mercredi 12 juillet 2023, par [LAUMONIER Jean-Claude](#) (Date de rédaction antérieure : 10 juillet 2023).

**Au moment où s'engageait l'épreuve de force face à la contre-réforme des retraites d'E. Macron, Bernard Friot, économiste, sociologue, animateur du Réseau Salarial, publiait un nouvel ouvrage sur le sujet « Prenons le pouvoir sur nos retraites »1.**

Sommaire

- [La défaite et ses causes \(...\)](#)
- [Le « bonheur » des retraité·E·](#)
- [La « libération » du travail](#)
- [Priver la classe dominante de](#)
- [La lutte de classe par qui et](#)
- [Émancipation, temps libre](#)

Ce petit livre prolonge et accentue le virage théorique pris par l'auteur, dans ses écrits, depuis 2009. Il attribue l'échec « structurel » des opposants aux contre-réformes libérales à leur incapacité à saisir le caractère subversif de la retraite comme « salaire continué ». Il leur oppose la perspective d'une transformation de la société fondée sur la généralisation du « salaire à vie » déconnecté de l'emploi, dont la pension de retraite serait le modèle déjà réalisé.

Dans un moment où les doutes et les questionnements sont nombreux sur la possibilité et les modalités d'une stratégie de rupture avec le capitalisme, les propositions de Bernard Friot, d'apparence concrètes et radicales, semblent offrir une alternative au manque de perspectives ressenti dans le mouvement social et ouvrier.



*Crédit Photo. Paris, 11 mars 2023. Septième manifestation contre la réforme des retraites. © Photothèque Rouge /Martin Noda / Hans Lucas*

## La défaite et ses causes : un débat escamoté

Bernard Friot revient, une nouvelle fois, dans son livre, sur l'incapacité du mouvement social et ouvrier à s'opposer aux contre-réformes successives des retraites et de la protection sociale. « Échouer pendant de longues décennies à s'opposer à des réformes très impopulaires, de plus

*annoncées largement à l'avance, ce qui laisse à la contestation le temps de s'organiser, doit interroger sur la logique de mobilisation mise en œuvre. Or, aussi stupéfiant que cela paraisse, aucun bilan n'est tiré de cet échec par les syndicats et les partis qui organisent la mobilisation ».*<sup>2</sup>

On ne peut que partager l'exigence d'un bilan. Depuis les grèves de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé, les mobilisations contre les « réformes » successives ont mis en mouvement des millions de salariéEs. Elles sont, de loin, les luttes interprofessionnelles les plus importantes qu'ait connues le pays au cours des trente dernières années. Pourtant, elles n'ont réussi, au mieux, qu'à ralentir le rythme et l'ampleur de certaines attaques. S'interroger sur les raisons de cette incapacité semble donc légitime et nécessaire.

Mais B. Friot clôt la discussion aussi vite qu'il l'a ouverte. Plus précisément, sans débattre des différentes hypothèses possibles, par une pirouette, il n'en retient qu'une seule, la sienne : « *je n'ai pas de compétence sur les moyens d'action choisis, je n'en dirai donc rien. Je m'en tiens aux analyses proposées et aux mots d'ordre* »<sup>3</sup>.

À l'occasion de chacune des grandes mobilisations sur les retraites, les discussions ont pourtant été nombreuses et vives dans la gauche politique et syndicale et sociale sur les « moyens d'action choisis ». Elles sont à nouveau au cœur des débats de 2023 : faut-il aller au-delà de journées d'action répétées face à un pouvoir inflexible et comment y parvenir ? Comment généraliser la grève, créer le rapport de forces pour bloquer l'économie ? Comment préserver l'unité syndicale et celle des participantEs au mouvement ? Quels outils mettre en place pour contrôler démocratiquement la lutte et définir ses objectifs ?

Militant de longue date, membre, comme il le rappelle, du PCF et de la FSU, observateur et acteur des mobilisations sociales, Bernard Friot fera difficilement croire qu'il n'a « aucune compétence » pour débattre de ces sujets et donner un avis argumenté. Il élimine ainsi toute discussion sur la stratégie et la tactique des organisations du mouvement ouvrier. La réponse est, selon lui, ailleurs : « *c'est en défendant eux aussi la retraite comme "hors travail" et en posant eux aussi les retraités comme "anciens travailleurs" que les opposants à la réforme perdent : car ils sont alors sur le terrain des réformateurs* »<sup>4</sup>.

Pour B. Friot, existe heureusement une alternative à portée de main, pourvu qu'on veuille bien ouvrir les yeux. En sortant de la « cécité » ambiante et « *de l'idéologie commune aux réformateurs et à leurs adversaires* », il est possible de généraliser « *le salaire de libre activité des retraités* », et ainsi d'« *ôter à la bourgeoisie son pouvoir sur le travail et donc sur l'argent.* »<sup>5</sup>

Dans son dernier ouvrage, B. Friot pousse encore plus loin les conséquences pratiques de sa théorie du « travail » des retraités. Dans la perspective d'étendre à tous les travailleurs « *l'expérience de la liberté au travail* », il entend désormais « *faire des retraités les vecteurs de cette conquête de la souveraineté* »<sup>6</sup>. En retraite à 50 ans, avec la garantie d'une rémunération à vie correspondant à leurs meilleurs salaires d'activité « *ces nouveaux retraités auraient une responsabilité, celle d'auto organiser le travail dans leur entreprise contre les directions et pour ce faire ils seraient non licenciables* ». Il appelle les syndicats à « *appuyer cette auto-organisation au lieu des luttes défensives en réaction aux initiatives patronales* »<sup>7</sup>.

## **Le « bonheur » des retraité·E·s, une vision unilatérale d'une réalité contradictoire**

La présentation des retraitéEs comme travailleurs libérés des contraintes du capitalisme s'appuie sur une réalité. Bernard Friot ouvre son nouveau livre sur ce rappel : « *...la retraite est la réalité*

*économique, sociale et politique la plus massivement nouvelle des cinquante dernières années, et cette nouveauté est celle du bonheur* »<sup>8</sup>. Elle concerne aujourd'hui 1/3 des personnes majeures. Bernard Friot souligne le vécu « heureux » de millions de « jeunes retraités ». Un état de santé satisfaisant et un revenu à vie suffisant leur permettent de s'adonner à de multiples activités socialement utiles, de s'y épanouir et développer des liens sociaux riches. Il tempère néanmoins ce tableau, en évoquant le faible niveau des pensions (principalement des femmes) synonyme de survie plutôt que de vie heureuse. Le but de sa proposition d'un «  *salaire continué* » prolongeant le meilleur salaire pourrait néanmoins y remédier.

En permettant aux retraités de quitter leur emploi à 60 ans (55 pour certains), en prolongeant leur salaire alors qu'ils sont encore en état de poursuivre leur activité, le système de retraite par répartition a transformé et élargi le rôle de la protection sociale. Créé comme garantie des ressources nécessaires aux travailleurs dans l'impossibilité d'occuper un emploi (maladie, maternité, accident de travail, chômage, vieillesse), ce système est devenu, pour une partie des retraités, encore en pleine possession de leurs moyens, la possibilité de vivre, « hors emploi », un moment d'activité libre et « heureuse ». C'est ce temps-là qui est aujourd'hui menacé par le recul de l'âge légal à 64 ans et le rallongement de la durée de cotisation pour une retraite complète. Sa remise en cause a été l'un des moteurs de la mobilisation de 2023.

L'espérance de vie continue d'augmenter en France, mais l'espérance de vie en bonne santé y stagne désormais autour de 64/65 ans, âge minimum désormais requis pour le départ en retraite. Il faut y ajouter les très fortes disparités sociales ; l'espérance de vie et tout particulièrement l'espérance de vie en bonne santé étant très significativement plus faibles chez les ouvriers que chez les cadres.

La retraite est toutefois une réalité plus contradictoire que le laisse entendre le tableau idéalisé qu'en dresse B. Friot. Elle reste pour tous, celle du vieillissement et d'une inéluctable perte de capacités débouchant pour un nombre croissant sur la « dépendance ». En 2015, selon l'INSEE, 15,3 % des personnes âgées de plus de 60 ans était considérées comme « dépendantes » dont 3,7 % avaient perdu toute autonomie. Il est significatif que le sujet de la perte d'autonomie qui occupe depuis plusieurs années une grande place dans le débat public sur la protection sociale, (discussion sur le « 5<sup>e</sup> risque » et son financement), soit pratiquement absent de la réflexion de Bernard Friot.

Une vision idéalisée et unilatérale de la retraite lui est en effet nécessaire pour donner consistance à sa théorie du retraité productif « travaillant jusqu'à sa mort ». Elle est poussée à la caricature dans son dernier livre. Le/la retraitéE continuant, après 50 ans, à travailler dans son entreprise y devient le vecteur, du développement de l'auto-organisation des travailleurs pour imposer d'autres finalités au travail et d'autres manières de produire. Le personnage principal du petit apologue qui clôt le livre, n'hésite pas à affirmer «  *Au travail jusqu'à ma mort, tel que nous sommes en train de le libérer du capital, ça c'est sûr. Je ne veux pas devenir vieille en étant exclue du travail productif, je veux mourir sans âge en travaillant comme je l'entends et au rythme que je décide* ». <sup>9</sup>

B. Friot a beau voir là «  *un horizon autrement enthousiasmant que celui illusoire du "enfin libre"*  »<sup>10</sup>, on peut douter de sa capacité à en convaincre les intéressés.

## **La « libération » du travail par la retraite : chemin ou impasse ?**

La perspective de la « libération » du travail par la généralisation du « salaire à vie » des retraités, doit pour Bernard Friot « ouvrir le chemin du pouvoir sur le travail ».

Trois types d'objections peuvent lui être néanmoins opposés :

- Elle évite la question de la nécessaire conquête du pouvoir politique pour priver la classe dominante de ses capacités de réaction, briser son pouvoir économique et politique.
- Elle transfère le rôle décisif dans la rupture avec le capitalisme à certaines couches sociales (les retraités principalement), dont le poids est pourtant très restreint dans la lutte de classe réelle.
- Elle pose enfin la question des buts de l'émancipation sociale. Travail « libéré » des contraintes du capitalisme et/ou temps libre « hors travail ».

### **Priver la classe dominante de son pouvoir sans qu'elle ne réagisse ?**

Pour Bernard Friot la sortie du capitalisme est réalisable par l'émergence et la généralisation (sur une longue période), d'un nouveau mode de production aboutissant au dépérissement du capitalisme. Cette perspective s'appuie sur le développement des institutions « communistes » déjà existantes, telles que le statut des fonctionnaires et le régime général de la Sécurité sociale. Il suffirait de les étendre pour priver à terme la bourgeoisie de sa domination sur le travail.

Dans *l'Idéologie allemande* (1845) Marx et Engels définissaient le communisme comme « le mouvement réel qui abolit l'état actuel ». S'inspirant de cette définition, Bernard Friot en donne une interprétation très personnelle. Pour lui, « *le communisme est le mouvement par lequel la classe révolutionnaire met en place des institutions alternatives à celles du capitalisme* »<sup>11</sup> (souligné par nous).

Dans une interview de 2020, il précisait « *Quand j'appelle communistes des institutions comme le statut de la fonction publique ou le régime général de sécurité sociale, je les pose bien sûr comme prémices du communisme, pas comme communisme accompli ! Dans l'Idéologie allemande, Marx et Engels désignent par communisme le "mouvement réel" de sortie du capitalisme dans la lutte de classes, et c'est une affaire de très longue haleine. Il faut des siècles pour passer d'un mode de production à un autre* »<sup>12</sup> (souligné par nous).

On est ici très éloigné de la perspective tracée dans le *Manifeste communiste* (1848), qui affirmait « *le but immédiat des communistes est le même que celui de tous les partis ouvriers : constitution des prolétaires en classe, renversement de la domination bourgeoise, conquête du pouvoir politique par le prolétariat* »<sup>13</sup> (souligné par nous), stratégie confirmée et précisée ensuite après la brève expérience que fut la Commune de Paris.

La nécessité de la conquête du pouvoir politique comme condition à l'instauration d'une société des « producteurs associés » se fonde sur un double constat :

1) Le mode de production capitaliste n'est pas une simple juxtaposition « d'institutions » au sein desquelles il serait possible de « prendre le pouvoir ». Il forme un tout cohérent (propriété privée, salariat, économie de marché, intégration dans le marché mondial) que l'on ne peut espérer démanteler « à la découpe ».

2) La classe dominante dispose d'un État, dont la fonction est de préserver par tous les moyens (y compris la violence la plus extrême) les rapports sociaux existants. Toute l'histoire des luttes de classes en témoigne. Si la bourgeoisie, dans des situations de crise, peut être amenée à faire des concessions majeures pour ne pas « tout » perdre, (comme ce fut le cas en France en 1936 ou en 1945), c'est pour mieux reprendre la main dès que le rapport de force lui est plus favorable. Penser que par un fin stratagème ou une habile tactique, il sera possible de lui arracher le pouvoir, sans qu'elle ne s'en aperçoive et/ou ne réagisse, relève d'une illusion que n'évite pas Bernard Friot.

## La lutte de classe par qui et comment ?

Les ouvrages de Bernard Friot se réfèrent constamment à la « lutte de classe ». Le contenu de cette lutte et ses acteurs sont pourtant chez lui très différents de ce qu'ils sont dans la tradition marxiste à laquelle il se réfère. Pour celle-ci, le rôle révolutionnaire du prolétariat (de la classe ouvrière, des salariés quel que soit le nom donné) repose sur sa place dans le système de production capitaliste. Producteur de la richesse, et en même temps privé des moyens de production, le prolétariat (c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui n'ont à vendre que leur force de travail) dispose de la capacité de paralyser et de renverser l'ordre existant.

La perspective tracée par B. Friot qui repose sur la conquête et l'extension d'institutions « communistes », relativise ce rôle. La place centrale dans la « lutte de classe » revient aux couches sociales déjà libérées des contraintes capitalistes de l'emploi, principalement les retraités, dont B. Friot fait dans son dernier ouvrage les « vecteurs » de la transformation sociale, alors qu'ils jouent un rôle marginal dans la production et la reproduction de la richesse sociale.

Ce déplacement se concrétise dans l'appréciation que porte B. Friot sur le rôle de la grève. Dans l'entretien déjà cité à *Frustration*, il affirmait :

*« Décider, ça veut dire s'opposer aux directions. Et s'opposer aux directions ça ne se fait pas par la grève. La grève, c'est un temps pratiquement inexistant dans le secteur privé et très intermittent dans le secteur public. Donc non, ce n'est pas par la grève qu'on s'oppose aux directions, et comme aujourd'hui il n'y a que ça comme moyen d'action, la grève comme absence de travail, on ne mobilise pas toute l'organisation - les militants, les institutions, les protections (par exemple la protection contre le licenciement des délégués syndicaux), on ne mobilise pas toute cette organisation pour dire "ah non non, nous allons nous auto-organiser dans ce que nous faisons au travail" »<sup>14</sup>.*

La grève qui permet à la classe des producteurs de montrer sa force en paralysant la société disparaît au profit d'une « lutte de classe » déconnectée des combats réels quotidiens menés par les salariés jugés inutiles et inefficaces. B. Friot lui substitue une illusoire « auto-organisation » reposant sur les épaules de retraités continuant à travailler jusqu'à leur mort.

## Émancipation, temps libre et/ou libération du travail

Si B. Friot ne rejette pas dans son dernier livre la réduction du temps de travail, comme il l'avait parfois fait auparavant, il n'en reste pas moins opposé au mot d'ordre « de travailler moins pour travailler tous ». Il ne voit comme justification à la réduction du temps de travail que la nécessité d'« inclure dans le travail le temps de délibération et de formation »<sup>15</sup>.

Pour B. Friot l'autonomie permise par le « salaire à vie » permettrait de libérer le travail en donnant à chacun le droit citoyen de pratiquer l'activité qu'il souhaite, dans les conditions qu'il désire.

L'approche de Marx, dans le livre III du *Capital*<sup>16</sup> est très différente. Pour lui, l'obligation dans laquelle se trouve l'homme « dans toutes les formes de société et sous tous les types de production » de produire et de reproduire les conditions matérielles de son existence ne permet pas que « cesse le travail dicté par la nécessité et les fins extérieures ».

Même dans une société où les rapports de production capitalistes auront été abolis, subsistera la nécessité « de se mesurer avec la nature<sup>17</sup> pour satisfaire ses besoins, conserver et reproduire sa vie ».

Une telle société marquerait un progrès considérable sur la société capitaliste en ce que « *les producteurs associés - l'homme socialisé - règlent de manière rationnelle leurs échanges organiques avec la nature et les soumettent à leur contrôle commun au lieu d'être dominés par la puissance aveugle de ces échanges, et ils les accomplissent en dépensant le moins d'énergie possible, dans les conditions les plus dignes, les plus conformes à leur nature humaine.* »

La nécessité d'un travail « contraint », partagé entre l'ensemble des « producteurs associés » n'en demeure pas moins. Elle suppose une organisation sur le plan local, national et international pour planifier et assurer la production des valeurs d'usages nécessaires, le renouvellement du matériel, la formation, le maintien de la vie en bonne santé de toutes et tous.

Aussi, pour Marx, le « règne de la liberté », « l'épanouissement de la personne humaine qui est sa propre fin » ne peut se situer qu'« au-delà de la sphère de la production matérielle proprement dite ». La réduction du temps de travail, permise par l'accroissement de la productivité de celui-ci, en est selon lui « la condition fondamentale ».

L'émancipation sociale n'est pas celle du « travail à vie », même libéré des exigences d'une société fondée sur le profit. Elle est avant tout libre activité hors du travail, même si celui-ci, partagé et effectué dans un minimum de temps reste une nécessité. Une position dont B. Friot était beaucoup plus proche dans les années quatre-vingt-dix, quand il faisait l'apologie du droit à ne « rien » faire, permis par le salaire socialisé, précisant que « *ne rien faire c'est user librement de son temps pour travailler bien sûr, mais aussi pour entretenir des liens familiaux ou d'amitié, se soigner ou se former, militer dans un syndicat ou un parti politique, élever ses enfants, aller au cinéma, etc. Être payé à ne rien faire, c'est percevoir un salaire à disposer librement de son temps.* »<sup>18</sup>

S'appuyer sur le « déjà là », mais pour aller où ? Dans ses discussions avec les militantEs anticapitalistes, B. Friot met souvent l'accent sur un risque bien réel. Le combat pour l'émancipation sociale ne peut se contenter de la dénonciation des méfaits du capitalisme, complété par un appel abstrait à « prendre le pouvoir », à « renverser le système » ou « faire la révolution ».

Pour convaincre et mobiliser, il ne suffit pas, insiste-t-il à juste titre, de dire ce contre quoi l'on est mais il faut avancer des objectifs concrets qui montrent la nécessité de rompre avec le système.

Il insiste sur le rôle de ce qu'il appelle les « déjà là », institutions ouvrières, acquis sociaux (il préfère parler de « conquis »), dont la Sécurité sociale est un élément essentiel, instaurant dès aujourd'hui les germes d'une société à laquelle chacunE contribue selon ses moyens, pour recevoir selon ses besoins.

La nécessité de mettre en avant des revendications s'appuyant sur des exigences et des aspirations de notre classe, et posant dans les faits la question de la rupture avec le capitalisme, est ce que nous appelons, dans la tradition des premières années de l'Internationale Communiste, puis de la IV<sup>e</sup> Internationale, stratégie et programme de transition. Les revendications sur la protection sociale y jouent un rôle décisif (salaire « continué » pour faire face à toutes les situations de « hors emploi », santé gratuite pour tous...). Mais ces revendications n'ont de sens qu'en s'articulant dans la perspective de poser la question du pouvoir, et non de la contourner. Quelles que soient les difficultés actuelles, dans l'état d'affaiblissement et de fragmentation dans lequel se trouve le mouvement social et ouvrier à définir une telle stratégie et à construire une force capable de la faire vivre, il n'y a pourtant pas d'autre voie.

**Jean-Claude Laumonier**

*Notes*

- 1.Prenons le pouvoir sur nos retraites, éditions La Dispute. Par la suite, les initiales PPSR indiqueront les références de pages.
  - 2.PPSR Page 47.
  - 3.PPSR Page 47.
  - 4.PPSR Page 17.
  - 5.PPSR Pages 17-18.
  - 6.PPSR Page 100.
  - 7.PPSR Page 9.
  - 8.PPSR Page 4.
  - 9.PPSR Page 106.
  - 10.PPSR Page 100.
  - 11.PPSR Page 51.
  - 12.Entretien à Frustration magazine, 28 février 2020.
  - 13.Le Manifeste du parti communiste, « II) prolétaires et communistes ».
  - 14.Entretien à Frustration magazine 28 février 2020.
  - 15.PPSR Page 92.
  - 16.Le Capital, Livre III, p 1487-1488.
  - 17.Dans le respect de cette nature, est-il indispensable de préciser aujourd’hui.
  - 18.« Assurances sociales, solidarité nationale, salaire socialisé », La Revue de l’IRES, septembre 1999.
- 
- 

## **P.-S.**

- Publié le Lundi 10 juillet 2023 à 20h00 :